

DELIBERATION

SEANCE DU 10 JUILLET 2014

L'an Deux Mil Quatorze, le Dix juillet, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de VALIGNY, régulièrement convoqués se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel RENAUD, Maire.

ETAIENT PRESENTS : MM, Alain BECQUART, Aimé CHEMINOT, Bernard CHORGNON, Franck DEUSS, Francis LEBLANC, Alain LE GOFF, Jean-Claude MINARD, Isabelle PLAIDY, Daniel RENAUD, Corinne TIERCE.

ETAIT ABSENTE EXCUSEE : Mme Emilie BONNIN.

Secrétaire de Séance : Mme Corinne TIERCE.

Motion de soutien AMF (Dotations Etat)

Mr le Maire présente au Conseil Municipal, un courrier de l'Association des Maires de France (AMF) concernant les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.

De ce fait, les communes risquent d'être confrontées à des difficultés financières.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer.

Après débat, le Conseil Municipal, décide de prendre le temps de réfléchir et de se documenter via internet avant de prendre une décision. Cette motion sera revue lors d'une prochaine séance.

Motion de soutien Conseil Général (Réforme territoriale)

Mr le Maire présente au Conseil Municipal un courrier du Conseil Général concernant une motion relative au projet de réforme territoriale. Les traits saillants de cette réforme consistent à agrandir les régions et à supprimer les départements en 2020.

Mr le Maire demande au conseil municipal de se prononcer.

Après débat, le Conseil Municipal décide d'approfondir ce sujet et de revoir cette question lors du prochain conseil.

Motion de soutien Fermeture gendarmerie Vallon en Sully

Mr le Maire présente au Conseil Municipal un courrier de la mairie de Vallon en Sully concernant une motion en faveur du maintien de la gendarmerie sur la commune de Vallon en Sully.

Après débat, le Conseil Municipal (9 voix contre, 1 pour) décide de ne pas adopter cette motion

**Réfection toiture
Bâtiment du bourg**

A la demande de Mr le Maire, Mr Francis LEBLANC présente plusieurs devis concernant la réparation de la toiture du bâtiment situé au bourg.

- SARL MASSOT.....2 184.89 € TTC
- SARL VRILLAC.....2 541.00 € TTC

Après délibération, le conseil Municipal décide de retenir le devis de la SARL MASSOT, et charge Mr le Maire de faire toutes les démarches nécessaires.

**Réfection Salle de bain
Logement route de l'Étang**

A la demande de Mr le Maire, Mr Francis LEBLANC présente un devis de Mr Michel JACQUET, plombier, concernant la pose et la fourniture d'une cabine de douche intégrale d'un montant de 1 595.88 € TTC, au logement situé route de l'étang.

Après délibération, le conseil Municipal, au vu du caractère d'urgence, décide de ne pas faire établir d'autre devis, et accepte ce dernier. Mr le Maire est chargé de faire toutes les démarches nécessaires.

**Compte rendu des
commissions**

Mr Francis LEBLANC donne le compte rendu :

- de la commission communication
- de la réunion à la communauté de communes du Pays de Tronçais concernant le projet de ferme photovoltaïque sur la commune de Braize

Mme Isabelle PLAIDY donne le compte rendu :

- de la commission des maisons fleuries (remise des prix le 27 septembre 2014)
- de l'Assemblée Générale du Centre social de Lurcy Lévis.

Mme Corinne TIERCE donne le compte rendu de l'Assemblée Générale du Centre Social Val de Cher-Pays de Tronçais.

QUESTIONS DIVERSES

Mr le Maire donne lecture d'une lettre de pétition recommandée, concernant la visibilité et la sécurité à la sortie de la route des sablons.

Après débat, le conseil municipal charge Mr le Maire de prendre contact avec les services de l'UTT de Cérilly, afin d'étudier ce dossier.